

Location-Gestion

Habitation

(Décret du 1.8.14 : art.3 et arrêtés du 17.7.25 et 13.11.25)

Zone non tendue:

11,10 €/m² pour le montant total de nos prestations (dont 3,03 €/m² pour l'état des lieux)

Zone tendue:

13,12 €/m² pour le montant total de nos prestations (dont 3,03 €/m² pour l'état des lieux)

Zone très tendue:

15,13 €/m² pour le montant total de nos prestations (dont 3,03 €/m² pour l'état des lieux)

Garage

Partagés entre le propriétaire et le locataire

Recherche du locataire uniquement: 1/2 loyer mensuel HC par partie

Recherche du locataire + frais d'entrée: 1/2 loyer mensuel HC+ 50euros; TTC par partie (rédaction du bail incluse)

Propriétaire

Gestion garage:
10% des loyers encaissés (hors charges)

HONORAIRES DE LOCATION «PACK»

Partagés par moitié entre le propriétaire et le locataire conformément à l'article 5 de la loi du 6 Juillet 1989

- Loyer de 0 euro à 699 euros 16 % TTC d'un loyer annuel hors charges pour les prestations suivantes:
- Loyer de 700 euros et plus 15 % TTC d'un loyer annuel hors charges pour les prestations suivantes:

- Etats des lieux
- Visite du logement
- Constitution et étude du dossier
- Rédaction du bail et signature

Immobilier d'entreprise

Recherche du locataire uniquement 15% TTC du loyer annuel hors charges

Frais de rédaction

Bail professionnel: 200 euros TTC

Bail précaire : 200 euros TTC

Bail 3/6/9 sans conditions particulières : 500 euros TTC Frais d'état des lieux

(Variables selon la superficie du bien loué)

Gestion

10% TTC des loyers encaissés hors charges Estimation

Murs commerciaux 200 euros HT

Fond de commerce sur bilan 500 euros HT

HONORAIRES DE LOCATION À LA CARTE

Partagés entre le propriétaire et le locataire conformément à l'article 5 de la Loi du 6 juillet 1989

MISE EN LOCATION

300 euros TTC + 3,03 euros du m² pour l'état des lieux par partie

FRAIS DE RÉDACTION

(après étude du dossier)

300 euros TTC

FRAIS DE RÉDACTION OU AVENANT À UN BAIL DE COLOCATION

(à partir de 3 colocataires et après étude du dossier)

160 euros TTC par colocataire

FRAIS D'ÉTAT DES LIEUX

voir grille tarifaire du prestataire

Propriétaire

GESTION

6% TTC des loyers encaissés hors charges

Assurance Loyers impayés : GLI
-Insured Rent Premium : garantie loyers impayés, détériorations immobilières et protection juridique à 2,50% TTC

ESTIMATIONLOCATIVE

80 euros TTC

Avenant au bail (à la charge du demandeur locataire ou propriétaire) : 50 € TTC

Rédaction d’un règlement intérieur : 100 € TTC

Frais de représentation non couverts par le mandat de gestion
40 € TTC de l’heure et dimanche/jour férié 70 €
TTC de l’heure

Représentation du propriétaire à l’assemblée générale des copropriétaires ou devant toute commission amiable :
200 € TTC

Procédure de recouvrement : 80 € TTC + facture d’huissier

Suivi de chantier et travaux (établissement devis + suivi) :
8% TTC du montant TTC de la facture des artisans **Projet**

de déclaration foncier : 60 € TTC Déclaration de

TVA : 40 € TTC

Régularisation des charges complexes : 100 € TTC

Restitution du dossier locataire en cours de mandat : 50 € TTC

Transaction

Barème d'honoraires

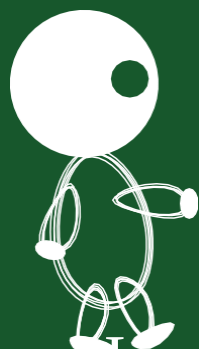


Commission à la charge du vendeur (En
vigueur à partir du 18/04/2023)
Commission sur transaction TTC

de 0 €
à 20 000 €
Forfait 4 000 €

de 20 001 €
à 60 000 €
Forfait 6 000 €

Supérieur à
60 001 €
Forfait 5 000 € + 3%*
*du prix de vente



[Le montant des honoraires APi sera
arrondi à la dizaine d'euros la plus proche]

Honoraires pour un bien estimé: 150€ TTC

*Si plusieurs biens, ou bien complexe, prestation
effectuée sur devis.*